Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260623-N11CC230626-DE

Délibération du conseil communautaire
N°11-CC230626

L'an deux mille vingt-six, le 23 juin à 18 heures, le conseil communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 17 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire à la salle « Emeraude » à Neulliac, sous la présidence de Soizic PERRAULT.
Le conseil communautaire est composé de 55 conseillers communautaires conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 17 octobre 2025.
Etaient présents : Jean GUILLOT et Gaëlla AUBRY-BELNA de Bréhan ; Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN et Corinne HAQUIN de Cléguérec ; Daniel AUDO et Marie-Thérèse JEHANNO de Crédin ; Stéphanie L'HOSTIS-LE DIAGON et Benoît LEGRAND de Guern ; Arnaud DAVID de Kergrist ; Jean-Jacques VIDELO du Sourn ; Olivier GUEGAN et Anne-Claire RESCOURIO de Malguénac ; Jean-Pierre LE PONNER de Neulliac ; Lionel ROPERT, Claudine LE GARGASSON et Guillaume DUVAL de Noyal-Pontivy ; Luc BOVANI et Nadine LEVEQUE de Pleugriffet ; Soizic PERRAULT, Caroline JEGADO, Roger BERNON, Albane STEPHAN, Julie LEBEL, Frédéric MAGUET, Laurent TELLIER, Marcel TARTARY, Sabine BRESSON et Jean-Jacques MERCEUR de Pontivy ; Bernard LE BRETON et Claudine GICQUEL de Radenac ; Cédric JOSSO et Lydia DESMARES de Réguiny ; Christophe JOUANNO et Anne-Lise CARRO de Rohan ; Guy GAUTIER de Saint-Aignan ; Anne LE BORGNE de Sainte Brigitte ; Lorène BERRONE de Saint-Connec ; Magalie GAUTIER de Saint-Gérand-Croixanvec ; Claude VIET et Carole SCHNAIDERMAN de Saint-Gonnery ; Laurence MARIVAIN et Christian GUILLEMET de Saint-Thuriau ; Laurent GANIVET de Séglien et Olivier CONSTANT de Silfiac.
Absents excusés ayant donné pouvoir :Jean-Yves QUENTEL de Gueltas à Claude VIET ; Laëtitia BRIZOUAL de Kerfourn à Benoît LEGRAND ; Emmanuelle GUEVELLO-COUDERT du Sourn à Jean-Jacques VIDELO ; Véronique BLANDEL de Neulliac à Jean-Pierre LE PONNER ; Philippe JOUBAUD de Pontivy à Soizic PERRAULT ; Alexandre DESHAYES de Pontivy à Roger BERNON ; Jacqueline BOLLE-JESUS de Pontivy à Albane STEPHAN ; Alicia LE MOING de Pontivy à Caroline JEGADO ; Paul LE GUERNIC de Pontivy à Laurent GANIVET et Claude-Albert LE BRIS de Saint-Gérand-Croixanvec à Magalie GAUTIER.

Déchets - Présentation du rapport d'activité 2025

Le décret N°2000-404 du 10 Mai 2000 prévoit que chaque collectivité compétente en matière de collecte et/ou traitement des déchets doit présenter puis mettre à disposition du public un rapport annuel, et ce avant le 30 juin de chaque année sur le service d'élimination des déchets.

Le rapport permet aussi d'informer les élus sur la politique de gestion des déchets mise en œuvre au niveau du territoire de Pontivy Communauté pour prendre des décisions adaptées au contexte local, et sensibiliser le grand public qui lira le rapport.

Le conseil communautaire prend acte de la présentation du rapport annuel 2025 sur le service des déchets.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

La Présidente,
Soizic PERRAULT

Le Secrétaire de séance,
Claude VIET